

Séance du 22 Juillet 2022

Date de la convocation  
18 juillet 2022  
Date d'affichage  
18 juillet 2022

L'an **deux mil vingt-deux**, le vendredi **vingt-deux juillet**, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 18 juillet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick **GRÉGORI**, Maire.

**Présents** : M<sup>mes</sup> et M<sup>rs</sup>  
Patrick **GRÉGORI**, maire,  
Laurence **LEPROUST**, André **BESNIER**, Françoise **NION**, Guy **VOLLET**, adjoints,  
Philippe **RAGOT**, Brigitte **LAURENT**, Maryse **CHALOIS**, Elisabeth **CHARTIER**, Joël **VOISIN**,  
Patrick **COLELLA**, Stanislas **LEPIC**, Billy **PASQUIER**, Agnès **JANDOT** et Françoise **MANIERE**.

**Absents ayant donné procuration** : M<sup>me</sup> Sophie **GOHON** (pouvoir à M<sup>me</sup> Laurence **LEPROUST**)  
et M<sup>r</sup> Frédéric **NAUDON** (pouvoir à M<sup>me</sup> Agnès **JANDOT**).

**Absentes** : M<sup>mes</sup> Laura **BUAILLON** et Christine **JUY**.

M<sup>me</sup> Maryse **CHALOIS** a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres

En exercice : 19  
Présents : 15  
Votants : 17

\*\*\*\*\*

Le Conseil **approuve** le **compte rendu** de la réunion du 27 mai 2022 et les membres présents signent le registre des délibérations.

\*\*\*\*\*

#### TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC AU TE 61 -

Le contrat d'entretien en cours arrivant à échéance, le Territoire d'Energie Orne se propose d'assurer, dans les conditions fixées par son comité, la gestion des opérations liées au domaine de l'éclairage public.

Le Conseil décide de transférer au TE61 l'ensemble des prestations d'investissement et de fonctionnement liées au réseau d'éclairage public.

**Unanimité pour cette proposition.**

Pour : 17  
Contre :  
Abstentions :

\*\*\*\*\*

#### DECISION MODIFICATIVE N°1- BUDGET ASSAINISSEMENT -

Afin de corriger une erreur de saisie lors du BP 2022 du budget assainissement, Monsieur le Maire propose la décision modificative budgétaire suivante en section d'investissement :

DM 1					
section d'investissement					
	dépense			recette	
chapitre	040			040	
article	2156	-91 500 €		2031	-91 500 €
chapitre	041		chapitre	041	
article	2156	91 500 €	article	2031	91 500 €
			chapitre		
article			001		
<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>

**Unanimité pour cette proposition.**

Pour : 17  
Contre :  
Abstentions :

\*\*\*\*\*

#### CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE DE L'ORNE - RENOUVELLEMENT DE LA STATION D'EPURATION ET REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT -

Suite au diagnostic de la station d'épuration et du réseau d'assainissement, la commune a sollicité l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne (ADI61) pour l'assister dans le choix du maître d'œuvre et le suivi de l'opération.

Le Conseil accepte la proposition de maîtrise d'œuvre de l'Agence Départementale d'Ingénierie 61 pour un montant de 14 231.40 € HT et autorise le Maire à signer la convention susvisée.

**Unanimité pour cette proposition.**

Pour : 17  
Contre :  
Abstentions :

\*\*\*\*\*

**DECISION MODIFICATIVE N°2-BUDGET ASSAINISSEMENT-**

Monsieur le Maire précise que les crédits budgétaires n'ont pas été prévus au BP 2022 pour la convention de maîtrise d'œuvre de l'Agence Départementale d'Ingénierie 61 relative au renouvellement de la station d'épuration et la réhabilitation du réseau d'assainissement, et propose au Conseil la décision modificative suivante :

DM 2					
section d'investissement					
	dépense			recette	
chapitre	20				
article	2031	14 232 €			
chapitre	21		chapitre		
article	2156	-14 232 €	article		
			chapitre		
article			001		
<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>

**Unanimité pour cette proposition.**

Pour : 17  
Contre :  
Abstentions :

\*\*\*\*\*

**QUESTIONS DIVERSES -**

- ⇒ M<sup>me</sup> Françoise MANIERE, responsable bénévole, fait un compte-rendu d'activité de la bibliothèque municipale en 2021.  
M<sup>r</sup> le Maire tient à remercier l'équipe des bénévoles de la bibliothèque pour leur dévouement.
- ⇒ M<sup>me</sup> Françoise NION présente au Conseil le projet de circuit du parcours découverte qui s'étalera sur environ 6 kilomètres. Le devis retenu s'élève à 21 649.20 € HT et une subvention LEADER est espérée à hauteur de 80 %.
- ⇒ M<sup>r</sup> le Maire informe de la notification de subvention reçue par la commune d'un montant de 127 500 € au titre de la DETR, dans le cadre de l'opération de réhabilitation du restaurant Le Lion d'Or.  
M<sup>r</sup> le Maire précise qu'un diagnostic amiante doit être effectué avant de pouvoir lancer la consultation pour les travaux.
- ⇒ M<sup>r</sup> le Maire informe les conseillers qu'une parcelle du lotissement a été vendue et qu'une autre est réservée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H50.

VU, pour être affiché le 28 juillet 2022, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

La secrétaire de séance,

Maryse CHALOIS

Le Maire,

Patrick GRÉGORI

